

**PALATINE**  
ASSET MANAGEMENT



# **PALATINE OPPORTUNITE**

## **6 - 12 MOIS**

*Fonds Commun de Placement*

*Relevant de la directive 2014/91/UE*

### **Rapport Annuel 2025**

**PALATINE**  
ASSET MANAGEMENT



# PALATINE OPPORTUNITES 6 – 12 MOIS

**OPCVM**

**RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE**

**OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES LIBELLES EN EURO**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**31/12/2025**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPCVM d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectifs de gestion et stratégie d'investissement** :

Le Fonds cherche à obtenir une performance égale à celle de l'indicateur de référence, 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg EuroAggregate Corporate 1-3 ans, sur l'horizon de placement de 6 à 12 mois. Il investit dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire.

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des titres analysés en interne comme étant Investment Grade, libellés principalement en euro et émis par des émetteurs situés essentiellement dans la zone OCDE. La répartition entre dette publique et dette privée et la répartition par pays varient selon les choix discrétionnaires de la gestion.

PALATINE OPPORTUNITES 6 - 12 MOIS promeut des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, il contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental. L'objectif environnemental que ce fonds entend partiellement atteindre est de sélectionner des valeurs qui contribuent aux objectifs du développement durable en lien avec l'environnement sans que l'investissement nuise de façon significative à un objectif environnemental ou social. Le fonds s'attache aussi à investir dans des sociétés qui suivent de bonnes pratiques de gouvernance. Enfin, le fonds prend en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans son processus de sélection de valeurs. L'objectif extra financier vise à pousser les entreprises vers une démarche de progrès en termes de pratiques ESG en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration détaillés et suivis dans le temps.

L'intégration de critères ESG contribue à enrichir encore l'approche d'investissement sur les taux. PLUS DE 90% des émetteurs (corporates et souverains) font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extra financière.

Le processus d'analyse ESG interne privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur (« best-in-universe »). L'application du filtre ESG (filtre d'exclusions normative, sectorielle et des valeurs controversées, et filtre de notation ESG) permet de réduire l'univers d'investissement de plus de 20%.

Les instruments de maturité supérieure à 2 ans représentent au minimum 20% de l'actif net du FCP sans excéder 3 ans.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 0,50.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra notamment exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : supérieur à 1 an.

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans.

L'€STR (Euro Short-Term Rate) est le taux moyen des opérations au jour le jour sur le marché interbancaire en euro et est calculé chaque jour par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié par la Fédération Bancaire Européenne.

Les informations sur ce taux sont notamment disponibles sur le site internet de la BCE [https://www.ecb.europa.eu/stats/financial\\_markets\\_and\\_interest\\_rates/euro\\_short-term\\_rate/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html)

L'administrateur de l'indice bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement Benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

L'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans mesure le marché des obligations à taux fixe émises par des sociétés industrielles, publiques et financières, libellées en euros et de qualité Investment Grade.

Bloomberg Index Services Limited (BISL) est un administrateur d'indices basé au Royaume Uni, autorisé sous l'article 34 du règlement Benchmark du UK et référencé sur le registre de la FCA à l'adresse suivante : <https://register.fca.org.uk/s/firm?id=0010X00004KQp6CQAT>

Jusqu'au 31/12/2020, BISL était inscrit sur le registre d'administrateurs d'indices tenu par l'ESMA (art.36 du Règlement UE 2016/1011). Depuis le Brexit, BISL ne figure plus sur ce registre mais, en tant qu'indice de pays tiers, la période transitoire pour s'y faire à nouveau référencer court jusqu'au 31/12/2023 (art.51 révisé du Règlement UE 2016/1011).

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

Palatine Asset Management dispose d'un plan d'action interne qui sera mis en oeuvre en cas de modification substantielle ou de cessation de l'indice de référence.

### ► Profil de risque :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de l'OPCVM, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

**Risque de taux** : l'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du FCP, ici compris dans une fourchette de 0 à 0,5. En effet, la sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du FCP une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 0,50 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux d'intérêt, par une baisse de 0,50% de la valorisation du FCP.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque de crédit** : le FCP peut être totalement exposé au de crédit sur les émetteurs. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser, voire devenir nulle et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de change** : le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du fonds peut baisser du fait de l'évolution des cours des devises autres que l'euro. Ce risque reste accessoire, le risque de change supporté étant de 0,50 % maximum.

**Risque de contrepartie** : le FCP peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le FCP à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative du FCP.

**Risque lié au recours aux dérivés** : le FCP peut avoir recours à des dérivés ce qui peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels il est investi.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés de taux. Il existe un risque que le FCP ne soit pas, à tout moment, investi sur les marchés de taux les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les titres de créances les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

**Risque opérationnel** : le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels il investit.

**Risque en matière de durabilité** : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

## **II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

L'année 2025 aura été marquée par la politique commerciale de Donald Trump et ses revirements incessants dont le marché s'est rapidement accommodé. L'Europe a réagi en adoptant une politique budgétaire plus volontariste. La Chine s'est engagée dans une profonde restructuration de son modèle économique réduisant les surcapacités et accélérant son effort dans la course technologique avec les

Etats-Unis. Dans ce contexte toujours troublé par la guerre en Ukraine, les marchés financiers ont affiché des performances très supérieures aux attentes de début d'année grâce à l'allègement monétaire de la Fed et à l'engouement des intervenants pour l'IA ou le redressement des banques européennes. Le Monde réagit aux tarifs de Trump

### **Etats-Unis : les déséquilibres induits par la politique tarifaire**

Le 2 avril 2025, Donald Trump a décidé d'imposer à l'ensemble des pays du Monde des tarifs douaniers inédits depuis les années 1930. La croissance américaine proche de 2,5% en fin d'année 2024 s'est brutalement arrêtée après la mise en œuvre de cette politique. Le taux de taxe moyen est ainsi passé de 2,5 % à 17-18 %, même si, dans les comptes publics, les recettes douanières ne représentent que 11 % environ de la valeur des importations américaines de biens. Ces nouvelles taxes s'ajoutaient à d'autres droits de douane applicables à la Chine, sous prétexte de la crise de santé publique liée au Fentanyl, et aux partenaires commerciaux des Etats-Unis en Amérique du Nord, au mépris des accords-cadres (USMCA) régissant le commerce dans la zone renégociés par... Donald Trump lors de son premier mandat. Les tarifs de « Liberation Day » ont cependant été suspendus six jours seulement après leur annonce. Des négociations bilatérales avec une multitude de pays ont ensuite démarré mais l'incertitude sur le champ d'application des droits de douane (sectoriels notamment) reste significative. Ce climat délétère, pourtant dans la droite ligne des promesses de campagne présidentielle de Donald Trump, a bouleversé le commerce mondial. Les entreprises américaines ont anticipé les tarifs en augmentant leurs importations de biens non substituables par une production américaine, en particulier les équipements de haute technologie. L'augmentation du déficit extérieur explique la contraction de l'activité aux Etats-Unis au 1er trimestre 2025 avant la normalisation des deux trimestres suivants.

Le désordre engendré par les annonces successives s'est traduit par une dégradation significative du marché du travail à partir du printemps. Les créations d'emplois sont quasiment nulles entre mai et novembre (+17k par mois). Les licenciements publics décidés par feu le DoGE (Department of Government Efficiency) d'Elon Musk tombé en disgrâce se sont ajoutés au retournement de l'emploi privé. La plupart des secteurs de l'économie détruisent des emplois. La santé, les loisirs, et, plus récemment, la construction sont les seuls secteurs augmentant encore leurs effectifs. La croissance aurait été bien inférieure sans les investissements en technologie. L'essor de l'intelligence artificielle engendre des investissements considérables en infrastructures (centres de données), en équipements (semiconducteurs, ordinateurs, serveurs) et en logiciels. On estime que, sans ces dépenses d'investissements, la croissance américaine n'aurait pas dépassé 0,5 % en 2025. La concurrence féroce entre les Etats-Unis et la Chine sur l'intelligence artificielle et d'autres sujets connexes comme la robotique expliquent les restrictions d'exportations vers la Chine, qui répliquent en diffusant ses avancées accessibles à moindres coûts, à l'instar du choc Deepseek. L'accent mis sur l'IA masque un certain nombre de fragilités dans l'économie américaine. Le consommateur semble à bout de souffle, à l'exception des ménages situés dans le 1er décile des revenus dont les dépenses représentent désormais près de la moitié de la consommation privée. Les retards de paiement pour la majorité des ménages sont en nette augmentation atteignant des niveaux comparables aux sommets de la crise financière alors que le taux de chômage reste relativement faible. Les retards de paiements à 90 jours sont à deux chiffres pour les cartes de crédit et la dette étudiante après la fin du moratoire décidé par Joe Biden. Les défauts sur les prêts automobiles ont déjà abouti à des faillites spectaculaires d'instituts de crédit dans le secteur. Plus que jamais, le plongeon de la confiance des ménages traduit un malaise dans la population américaine. Les tarifs douaniers ont naturellement affecté le prix des biens importés mais la bonne gestion des stocks des entreprises étale le choc dans le temps. En fin d'année, la baisse du baril apportait un peu de soutien au consommateur par le biais de prix de l'essence moins élevés. Sur le marché du logement, les prix ont baissé cinq mois durant avant un début de stabilisation à l'automne. En fait, les vendeurs retirent leurs biens de la vente et le coût d'acquisition reste hors d'atteinte pour les ménages jeunes sans patrimoine immobilier. Les taux hypothécaires à 30 ans supérieurs à 6 % grèvent la demande et réduisent l'activité d'achat-vente sur le marché du logement. En conclusion, la politique de Donald Trump induit des déséquilibres croissants au sein de l'économie américaine. La croissance s'installe sous le potentiel et la Fed se trouve dans l'obligation de réagir à la dégradation du marché du travail. Le FOMC a ainsi abaissé par trois fois ses taux d'intérêt en 2025 à 3,75 % en décembre, tout en mettant un terme à la réduction de son bilan voire en injectant de nouveaux des liquidités sur le marché monétaire.

### **Zone euro : résilience et stimulus budgétaire en réponse à la guerre tarifaire**

En Europe, la résistance aux tarifs douaniers s'est organisée d'autant que Donald Trump semblait revenir sur les garanties de sécurité américaines inscrites dans l'accord de l'OTAN. Face à la menace russe grandissante, les pays européens doivent moderniser leurs armées et réaffirmer un soutien indéfectible à l'Ukraine alors que la politique américaine s'éloigne des idéaux démocratiques pour s'aligner sur la vision de Vladimir Poutine. Nécessité fait loi. L'Union européenne s'est donc engagée à investir dans la défense sous l'impulsion de l'Allemagne qui en profite pour s'affranchir de son carcan budgétaire. Le frein à la dette a sauté et le gouvernement Merz affiche ses ambitions au travers des investissements dans la défense de 400 Mds € sur 4 ans et 500 Mds € de dépenses d'infrastructures sur 10 ans. L'Allemagne

maintiendra ainsi un déficit public de l'ordre de 3 à 4 % du PIB pendant plusieurs années. Ce changement de philosophie en Allemagne devrait permettre à la France d'initier une politique de redressement des finances publiques. L'absence de consensus et l'instabilité politique (4 Premiers ministres se sont succédés en 2025) rendent néanmoins difficile la mise en œuvre d'une politique de rigueur. Cela dit, sous l'impulsion de l'Allemagne et compte tenu de la dynamique de la péninsule ibérique, la croissance se redresse progressivement en zone euro. Les baisses de taux de la BCE commencent à percoler dans l'économie. La construction semble enfin répondre à l'assouplissement monétaire passé. Les salaires réels progressent et le taux de chômage reste proche des plus bas historiques. Hormis la France et la Belgique, la plupart des pays ont retrouvé des marges de manœuvre budgétaires. L'optimisme de la BCE au sujet de la situation économique grandit en fin d'année. Le statu quo sur les taux à 2% qui prévaut depuis juin 2025 reste approprié et devrait se prolonger tout au long de 2026.

### **Chine : la revue du modèle de croissance pour redresser l'activité**

L'économie chinoise fait face à un choc démographique considérable. La baisse de la population met au jour les surcapacités immobilières accumulées pendant les années 2010. Le secteur de la construction est en contraction de sorte que l'investissement logement continue de baisser à un rythme de 15 % l'an. Les faillites se poursuivront tant qu'un excès de capital restera à purger. Cette purge concerne désormais d'autres secteurs industriels où les surcapacités de production sont manifestes. Ces surcapacités sont au cœur des tensions commerciales avec les Etats-Unis et l'Europe. Les producteurs chinois trouvent néanmoins des relais de croissance en Afrique, de sorte que les exportations continuent d'être le principal moteur de l'économie chinoise. La politique anti-involution annoncée au cours de l'été vise à effacer ces surcapacités dans la plupart des secteurs de sorte à combattre les pressions déflationnistes. Les prix à la production sont encore en baisse de 2% en fin d'année 2025. Le redressement passe par la faillite des « zombies », ces entreprises accumulant les pertes au travers des cycles. Près d'un quart du tissu industriel chinois fait des pertes. La déflation interne et la hausse du chômage pèsent sur la consommation et retarde le nécessaire rééquilibrage de la demande. La confiance des ménages est faible, ce qui explique les difficultés à stimuler la consommation malgré une succession d'initiatives publiques en ce sens. Malgré ce tableau inquiétant, la Chine présente beaucoup d'atouts qui s'affirment année après année. L'empire du milieu est désormais à la frontière technologique dans la plupart des domaines de pointe. Les modèles d'IA chinois sont plus accessibles que leurs équivalents américains. Les avancées en matière de robotique, de biotechnologie, d'énergies renouvelables créent les nouveaux standards internationaux. Le retard chinois dans la production de semi-conducteurs reste conséquent mais tend à se réduire malgré les restrictions sur le transfert de technologie des Etats-Unis (puces de Nvidia et autres équipements). La Chine est donc à la croisée des chemins. Un nouveau modèle basé sur les technologies les plus avancées, alimenté aussi par les politiques de réarmement, émerge à mesure que les surcapacités sont détruites. L'ajustement est pénible et la croissance fléchira inévitablement.

### **L'étonnante résilience des marchés au risque politique**

L'année 2025 sur les marchés financiers est étonnante à plusieurs égards. Les performances boursières s'avèrent solides de l'ordre de 15 à 20 % pour la plupart des indices avec des rentabilités annuelles spectaculaires pour la technologie américaine, y compris les actions de sociétés non-profitables, le KOSPI coréen ou les banques européennes. Les marchés de taux ont digéré le changement de philosophie budgétaire en Allemagne tout en naviguant les errements politiques de l'Administration Trump ou en évitant les pièges d'une communication automnale périlleuse au Royaume-Uni. La fin d'année laisse néanmoins entrevoir la fin du cycle d'assouplissement (Australie, Canada) voire un resserrement monétaire au Japon. Le crédit au sens large, intégrant les souverains et les dettes d'entreprises, fait fi de la volatilité des marchés de taux. Quant aux devises, le dollar vacille, le yuan se stabilise avant d'entamer un second semestre d'appréciation mesurée et le yen persiste dans la baisse. L'or recueille tous les suffrages mettant un terme au statut de valeur refuge supposé des cryptomonnaies.

« Sell America ! » ou le réflexe anti-dollar après le choc tarifaire

Le dollar a connu un premier semestre très difficile. Le dollar a baissé de 10 % sur les six premiers mois de l'année. Une hausse unilatérale des tarifs aurait dû conduire à une hausse du dollar mais les réactions successives du Canada, du Mexique et de la Chine ont renversé la dynamique du dollar. Les trêves tarifaires successives et l'annonce d'accords commerciaux ont ensuite stabilisé le dollar. Les tarifs douaniers totalisant environ 200 Mds de \$ ont aussi eu un effet favorable en réduisant quelque peu le déficit fédéral (1 775 Mds \$ sur l'année fiscale achevée en septembre 2025). Pour un temps, immédiatement après l'annonce des tarifs tous azimuts, un vent de panique s'est emparé des marchés de Treasuries avec une triple dynamique caractéristique des crises des pays émergents : baisses simultanées des actions, des obligations et de la devise. Trump annoncera rapidement (6 jours après) la trêve salutaire qui constituera LE signal d'achat de l'année sur les actifs risqués. En moins de 6 semaines, le cratère consécutif au « Libération Day » allait être comblé de sorte que tous les principaux marchés d'actifs risqués retrouvaient leurs niveaux initiaux. Hormis cet épisode « Sell America » de volatilité intense, les marchés ont progressé en l'absence de volatilité notable surtout au regard des tensions géopolitiques persistantes et de l'incertitude économique née des barrières douanières accrues.



## **V – EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

Au 31/12/2025 :

- ✓ position vendeuse de 570 contrats Euro Schatz 03/2026 en exposition, représentant de 14.8% de l'actif.

## **VI - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

### **- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires**

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prenant en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution, la recherche a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de PALATINE ASSET MANAGEMENT à l'adresse suivante : [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com)

La prestation d'intermédiation est confiée par le délégataire de gestion financière à Natixis TradEx Solutions (anciennement Natixis Asset Management Finance (NAMFI)), société anonyme de droit français dotée d'un capital social de 15 millions d'euros, Natixis TradEx Solutions a obtenu le 23 juillet 2009 de l'ACPR un agrément de banque prestataire de services d'investissement. Les deux sociétés appartiennent au même groupe.

Natixis TradEx Solutions a notamment pour objet d'assurer une prestation d'intermédiation (i.e. réception-transmission et exécution d'ordres pour compte de tiers) principalement auprès de sociétés de gestion du groupe.

Informations sur les risques de conflits d'intérêt :

Dans le cadre de ses activités, le délégataire de gestion financière est amené à passer des ordres pour le compte des portefeuilles dont il assure la gestion. Il transmet la quasi-totalité de ses ordres sur instruments financiers résultant des décisions de gestion à Natixis TradEx Solutions. PALATINE AM, OSTRUM AM et Natixis TradEx Solutions appartiennent au même groupe (BPCE).

Le délégataire de gestion financière, afin d'améliorer les rendements et les produits financiers des portefeuilles, peut avoir recours aux opérations de prises/mises en pensions livrées. Cette activité de prises et mises en pension de titres est également assurée dans sa quasi totalité par Natixis TradEx Solutions. Par ailleurs, les portefeuilles pourront conclure des prises en pension notamment au titre du remplacement des garanties financières reçues en espèces du fait de ces opérations de prises et mises en pension de titres.

Natixis TradEx Solutions peut intervenir en mode « principal » ou en mode « agent ». L'intervention en mode « principal » correspond à une intervention en tant que contrepartie des portefeuilles gérés par le délégataire de gestion financière. L'intervention en mode « agent » se traduit par un travail d'intermédiation de Natixis TradEx Solutions entre les portefeuilles et les contreparties de marché. Celles-ci peuvent être des entités appartenant au groupe de la société de gestion ou du dépositaire.

Le volume des opérations de cessions temporaires traitées par Natixis TradEx Solutions lui permet d'avoir une bonne connaissance de ce marché et d'en faire ainsi bénéficier les portefeuilles gérés par le délégataire de gestion financière. Pour plus d'information concernant les risques, se référer à la rubrique « profil de risque » et « informations sur les garanties financières ».

### **Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)**

**Annexe ESG : Reporting article 29 LEC de la Loi Energie Climat n°2019-1147 du 08/11/2019**  
*ex act.173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)*

#### **1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion**

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC. L'analyse des critères ESG (sur l'Environnement, le Social et la Gouvernance) de Palatine AM d'un émetteur (action ou dette) permet d'évaluer la démarche RSE des entreprises. Notre démarche ESG se matérialise par une politique d'intégration des risques de durabilité et l'intégration dans notre gestion des critères environnementaux sociaux et de gouvernance.

Palatine AM est convaincu que la prise en compte de ces critères ESG est source de performance financière sur le long terme. Cette démarche permet d'associer toutes les équipes de la société de gestion.

Palatine AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Son engagement a pour vocation de pousser les entreprises dans une démarche de progrès.

Elle passe par une politique de vote axée sur les critères ESG, un dialogue avec les entreprises et un engagement collaboratif avec WDI.

Toutes les informations concernant l'article 29 LEC de la Loi Energie Climat et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : [Investissement Durable - Palatine Asset Management](#) .

## **2) Déploiement au niveau du fonds.**

a) Prise en compte de critères ESG et de critères liés au changement climatique par le fonds

Ce fonds applique des exclusions normatives, sectorielles et de controverses dont la liste est accessible à l'adresse suivante [Investissement Durable - Palatine Asset Management](#).

Sur l'exercice, le filtre ESG a exclu un minimum de 20% des émetteurs les plus mal notés de l'univers d'investissement de départ.

b) Politique de vote et engagement

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

## **Règlement SFDR – Règlement TAXONOMIE**

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

Le produit financier réalise une part d'investissements durables, d'au moins 10%, ayant un objectif environnemental pour laquelle il s'assure du respect du principe de DNSH et d'une bonne gouvernance.

Le produit financier intégrera également l'alignement à la taxonomie dans sa gestion. Les investissements corporate devront permettre d'atteindre un alignement minimum du portefeuille de 0%.

L'annexe périodique SFDR figure à la fin de ce rapport.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## **Risque global du FCP**

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

## **Mention sur les rémunérations**

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2025, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (25 collaborateurs dont 14 preneurs de risques fin de période) a représenté 2 474 K€, et se décompose pour 1 981 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 493 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

## **- VII – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE**

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
IT0005521981	BTPS 3.4 04/01/28	Vente d'obligations	11/04/2025	10 000	10 307 374
IT0005521981	BTPS 3.4 04/01/28	Achat d'obligations	01/04/2025	10 000	10 288 281
FR0128838481	FRENCH REPUBLIC ZCP 24-09-25	Achat TCN	01/04/2025	10 000 000	9 892 355
IT0005641029	BTPS 2.65 06/15/28	Vente d'obligations	09/10/2025	9 000	9 152 878
NL0012818504	NEDERLAND 0.75% 15/07/28	Achat d'obligations	09/10/2025	9 000 000	8 687 573
FR0014009DC5	OSTRUM SRI CREDIT 6M I/C (EUR)	Vente parts OPCVM	24/06/2025	750	8 328 945
DE000BU25000	DEU 2.20% 13/04/28	Achat d'obligations	09/10/2025	800 000 000	8 125 246
FR0013286192	OAT 0.75% 25/05/28	Vente d'obligations	09/10/2025	8 000 000	7 713 567
XS3181534937	AT& T INC Eurib3 16/09/27 *EUR	Achat d'obligations	09/09/2025	6 800	6 801 360
FR0129007805	SOCIETE FINANCIERE AGACHE 150425 FIX 0.0	Achat TCN	01/04/2025	6 000 000	5 994 562

## **VIII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 31/12/2025 :  
- Obligation = 0,77 % de l'actif net  
- OPCVM = 9,07 % de l'actif net

## **IX - INFORMATIONS PARTICULIERES**

### **- CHANGEMENTS INTERVENUS :**

- Depuis le 2 janvier 2024, la gestion financière est déléguée à Ostrum Asset Management dans le cadre d'un partenariat stratégique et afin de bénéficier de ses capacités d'analyse crédit. Palatine Asset Management et Ostrum Asset Management appartiennent au même groupe (BPCE).
- Evolutions ESG : certains minima à respecter sont modifiés mais respectent toujours les minima imposés par la réglementation SFDR :
  - Couverture de la notation ESG : 90% (au lieu de 100%) de ses titres vifs sont investis parmi les émetteurs qui, sur le plan ESG, font partie des mieux notés de l'univers d'investissement.
  - Taux d'alignement aux caractéristiques Environnementales et/ou Sociales : 75% minimum des investissements (au lieu de 90%).
  - La note ESG du portefeuille ne doit plus impérativement être supérieure à la note ESG de l'indicateur de référence.

- Le prospectus et l'annexe précontractuelle SFDR ont été mis à jour et sont disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse :  
<https://www.palatine-am.com/client-privé/obligataires/palatine-opportunités-6-12-mois-rubrique-Découvrir-le-fonds/Prospectus>.

- Depuis le 15 décembre 2025, ajout aux instruments autorisés des cessions et acquisition temporaires de titres (CATT)

### **- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :**

Néant.

# Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :  
PALATINE OPPORTUNITE 6-12  
MOIS

Identifiant d'entité juridique :  
9695008N0N5BLJX7SD36

## Caractéristiques environnementales et sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

NON

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_ %

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une portion de 36,80% d'investissement durables.

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnement au titre de la taxinomie de l'UE.

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durable sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnement au titre de la taxinomie de l'UE.

ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales **mais n'a pas réalisé d'investissement durables**.

### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

PALATINE OPPORTUNITE 6 – 12 MOIS a promu des caractéristiques environnementales et sociales sur la période.

La mesure de l'atteinte de la promotion des caractéristiques environnementales et sociales est publiée ci-après en date de chaque fin de trimestre.

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille a été la suivante (hors cash et assimilé) :

1- Entreprises :

Indicateurs	T1	T2	T3	T4	Moyenne annuelle
Respect des politiques d'exclusions	100%	100%	100%	100%	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 20% min.	99,16%*	100%	100%	100%	99,76%
Pourcentage de valeurs investies ayant de bonnes pratiques de gouvernance	92,69%	93,71%	88,16%	89,57%	91,03%
Pourcentage de valeurs investies ayant une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux des Nations Unies	87,34%	84,19%	75,12%	75,66%	80,58%
Pourcentage de valeurs respectant le DNSH	45,40%	40,41%	34,74%	36,20%	39,19%

\* Le dépassement est dû à la valeur ELOFR 2.375% 04/25/25 qui ne respecte pas la note seuil minimale du fond (note ESG seuil de 9,60/20). Ce dépassement s'explique par un changement de fournisseurs de données ESG (Moody's => MSCI) opéré au 07/01/2025 qui a fait baisser la note ESG de la valeur en dessous de la note ESG seuil du fonds. En raison de cet événement exceptionnel, un allongement de délai exceptionnel (3 mois au lieu de 1 mois) a été donné au gérant pour mettre son portefeuille en conformité avec la note seuil. Cette mise en conformité a été effectuée.

2- Souverain :

Indicateurs	Moyenne annuelle des mesures trimestrielles
Respect des politiques d'exclusions	100%
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 20% minimum	100%
Pourcentage des valeurs investies faisant partie des plus gros contributeurs aux ODD	100%
Pourcentage de valeurs investies dont le DNSH est limité	100%
Pourcentage de valeurs investies observant des pratiques de bonne gouvernance	100%

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille par rapport à son indice de référence a été la suivante :

1. Entreprises :

Indicateurs	Fonds					Univers d'investissement				
	T1	T2	T3	T4	Moyenne	T1	T2	T3	T4	Moyenne
Note ESG (sur 20)	12,28	12,25	12,26	12,41	12,30	11,69	11,70	11,70	11,78	11,72

2. Souverains :

Indicateurs	Fonds					OCDE				
	T1	T2	T3	T4	Moyenne	T1	T2	T3	T4	Moyenne
Note ESG	15,86	15,86	16,17	16,25	16,03	15,83	15,83	15,83	15,83	15,83

○ ...Et par rapport aux périodes précédentes ?

1. Entreprises :

Indicateur	2024		2025	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	11,99	11,07	12,30	11,72

2. Souverain :

Indicateur	2024		2025	
	Fonds	OCDE	Fonds	OCDE
Note ESG (sur 20)	16,64	15,83	16,03	15,83

○ Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le fonds avait comme objectif d'investissement durable environnemental :

1- Pour les émetteurs Entreprises :

- a. Sélectionner des entreprises dont l'activité ne porte pas significativement préjudice aux facteurs de durabilité :
  - i. 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM
  - ii. 39,19% des entreprises investies ont passé les filtres de vérification du DNSH de Palatine AM.
- b. Investir dans des sociétés qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable : 100% des valeurs qualifiées de durables ont eu une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux des Nations-Unies.
- c. Investir dans des entreprises ayant des pratiques de bonne gouvernance : 91,03% des sociétés investies respectent les seuils fixés par Palatine AM permettant de qualifier de bonne leur gouvernance.

2- Pour les émetteurs Souverains :

- a. Sélectionner des émetteurs qui ne portent pas significativement préjudice aux facteurs de durabilité :
  - i. 100% des émetteurs investis respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.
  - ii. 100% des émetteurs investis ont passé les filtres de vérification du DNSH de Palatine AM.
- b. Investir dans des émetteurs qui contribuent aux enjeux du développement durable : 100% des émetteurs investis font partie des plus gros contributeurs aux ODD.
- c. Investir dans des émetteurs ayant des pratiques de bonne gouvernance : 100% des émetteurs investis respectent les seuils fixés par Palatine AM permettant de qualifier de bonne leur gouvernance

○ Dans quelle mesure les investissements durables que ce produit a notamment réalisés n'ont-ils pas

**causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Aucun investissement qualifié de durable n'a porté préjudice aux facteurs de durabilité.

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Au cours de la période (moyenne des 4 trimestres), les principales incidences négatives du fonds ont été les suivantes :

<b>Corporates</b>			
		<b>Valeurs</b>	<b>Couvertures</b>
1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (tCO2e)	17 329,57	89,37%
	Émissions de GES de niveau 2 (tCO2e)	3 786,05	89,37%
	Émissions de GES de niveau 3 (tCO2e)	261 716,99	88,36%
	Émissions totales de GES (tCO2e)	282 832,61	88,36%
2. Empreinte carbone (tCO2e/MEur investis)		1 074,95	88,36%
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tCO2e/MEur de CA)		2 110,31	91,91%
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)		3,42	89,68%
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Consommation (%)	53,0	89,37%
	Production (%)	0,49	86,81%
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Nace A (GWh/MEur de CA)	0,20	67,56%
	Nace B (GWh/MEur de CA)	0,39	100%
	Nace C (GWh/MEur de CA)	0,35	88,16%
	Nace D (GWh/MEur de CA)	0,36	100%
	Nace E (GWh/MEur de CA)	1,32	100%
	Nace F (GWh/MEur de CA)	0,14	100%
	Nace G (GWh/MEur de CA)	0,05	100%
	Nace L (GWh/MEur de CA)	1,47	72,35%
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (%)		2,63	66,57%
8. Rejets dans l'eau (t/MEur investis)		0,10	88,81%
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (t/MEur investis)		0,53	89,15%
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (%)		0,00	100%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)		0,00	87,19%
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)		15,98	88,05%
13. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)		40,04	92,22%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)		0,00	100%
<b>Souverains</b>			
15. Intensité de GES (tCO2e/ PIB (EUR mn))		373,83	100%
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (#)		0,00	100%
<b>Immobiliers</b>			
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers			
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique			
<b>Additionnels - Tableau 2 &amp; 3</b>			
II.2. Émissions de polluants atmosphériques (t/MEur investis)		0,26	89,37%
III.15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption (%)		9,90	86,48%

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?**

La prise en compte des principes directeurs de l'OCDE et des principes des Nations-Unies se fait en plusieurs

étapes. Au cours de la période :

1. Pour les émetteurs Entreprises :

- Gestion des controverses : aucune valeur investie n'a fait l'objet d'une controverse matérielle liée aux Droits de l'Homme.
- Compliance des entreprises investies aux principes des Nations-Unies ou de l'OCDE : le portefeuille a détenu en moyenne 71,14% de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Evaluation des politiques de lutte contre la corruption : 90,10% des sociétés investies au sein du fonds ont présenté des politiques de lutte contre la corruption.
- Notation ESG : La note ESG moyenne est 12,30/20.

2. Pour les émetteurs Souverains :

- Gestion des controverses : aucun émetteur Souverain investi n'a fait l'objet d'une controverse matérielle liée aux droits humains ou n'a violé un accord international
- Politiques de lutte contre la corruption : 100% des émetteurs Souverains investis ont un score d'évaluation de leur politique de lutte contre la corruption (Corruption Perception Index) supérieur au seuil d'exclusion fixé par Palatine AM
- Vérification des bonnes pratiques en matière de transparence fiscale : 100% des émetteurs Souverains investis ne figurent pas sur la liste des territoires non coopératifs de l'UE, ni sur la liste noire ou grise du GAFI.
- Notation ESG : La note ESG moyenne est 16,03/20.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

La part moyenne d'investissement ayant pris en compte des principales incidences négatives sur la période a été de 39,19% pour les titres Entreprises et 100% pour les titres Souverains.



**Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?**

Les 15 principaux investissements du produit financier (ou 50% des investissements du produit financier) sur la période ont été les suivants :

Principaux investissements	Secteur	% d'actifs	Pays
PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ANS (I)	OPC	4,36%	France
PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ANS (I)	OPC	2,03%	France
EIFFAGE 1.625% 14/01/27	Industrie	1,31%	France
OSTRUM SRI CREDIT 6M I/C (EUR)	OPC	1,19%	France
TELEFONICA EUROPE BV 050126 FIX 0.0	Télécommunications	0,97%	Pays-Bas
OSTRUM SRI CREDIT 12M I	OPC	0,95%	France
TELEFONICA EUROPE BV 140126 FIX 0.0	Télécommunications	0,93%	Pays-Bas
EDF E3R+0.58% 22-01-27	Services aux collectivités	0,92%	France
SOCGEN 0.125% 11/17/26	Finance	0,88%	France
BPCEGP 0.5% 09/15/27	Finance	0,86%	France
FMUFP 1.875% 09/24/25	Immobilier	10,84%	France
ABNAMRO NV Eurib3 01/28 *EUR	Finance	0,76%	Pays-Bas
ACCOR 1.75% 04/02/26	Consommation discrétionnaire	0,75%	France
MERCEDESBBZ Eurib3 08/27 *EUR	Consommation discrétionnaire	0,67%	Pays-Bas
SANEFP 1.875% 03/16/26	Industrie	0,66%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissement** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2025 au 31/12/2025



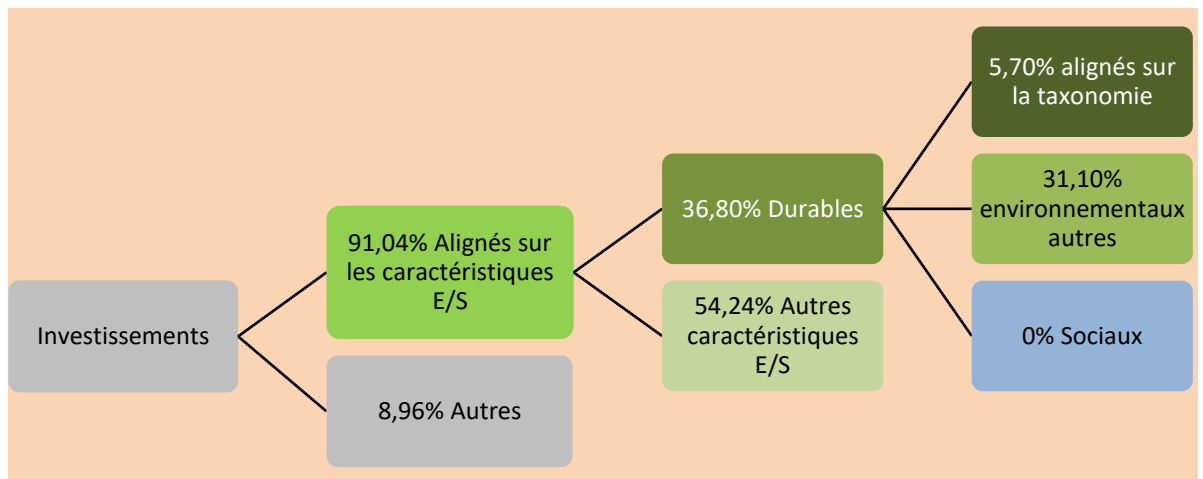
**Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?**

Le produit financier a investi en moyenne 36,80% de son actif dans des investissements alignés à son objectif environnemental.

○ **Quelle était l'allocation des actifs ?**

L'allocation des actifs au cours de la période a été la suivante :

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 **Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 **Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 **Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie #1A **Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie #1B **Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

○ **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les principaux secteurs d'investissement au cours de la période ont été les suivants :

- Finance
- Industrie
- Consommation discrétionnaire
- Consommation de base
- Immobilier
- Services aux collectivités



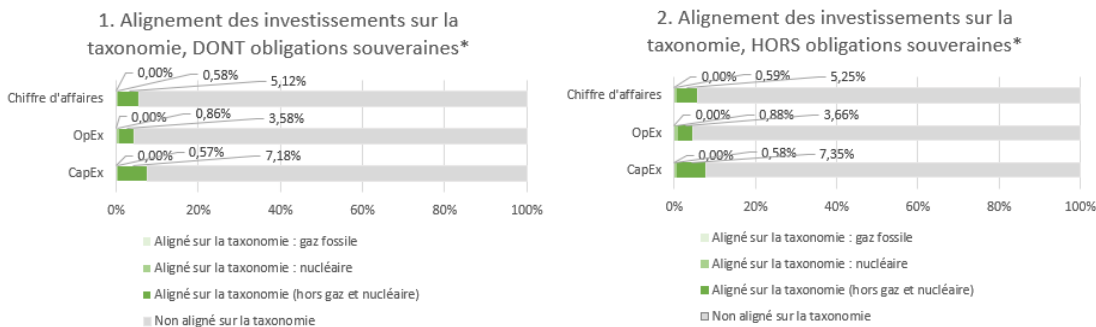
○ **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Ce produit financier n'entend pas réaliser d'investissements durables environnementaux alignés à la taxinomie de l'UE.

○ **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie ?**

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

○ **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Types d'activités	T1	T2	T3	T4	Moyenne
Activités habilitantes	3,51%	2,46%	2,03%	2,18%	2,55%
Activités transitoires	0,57%	1,70%	1,96%	1,48%	1,43%

○ **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

% d'alignement	2024	2025
----------------	------	------

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburant à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – Voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

taxonomie		
Chiffre d'affaires	4,00%	5,70%
OpEx	5,23%	4,44%
CapEx	6,42%	7,75%



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière de durabilité des activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables sur le plan environnemental en moyenne sur la période est de 31,10% :

Environnement (hors taxonomie)	T1	T2	T3	T4	Moyenne périodes
Investissements durables	36,99%	33,31%	25,43%	28,66%	31,10%



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », représentant 8,96% de l'actif, sont composés des comptes espèces et de la part des OPCVM détenus ne promouvant pas les caractéristiques environnementales.



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Les éléments contraignants de l'approche extra-financière pour sélectionner les investissements au cours de la période ont été les suivants :

- **Filtre d'exclusions sectorielles, normatives et de controverses** : 100% des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.
- **Filtre notation ESG** :
  - 99,76% des valeurs entreprises et 100% des valeurs souveraines investies ont une note ESG supérieure à la note ESG seuil permettant une exclusion de 20% des moins bonnes valeurs. Cette note ESG seuil a été revue trimestriellement tout au long de la période.
  - Note ESG moyenne des émetteurs Entreprises sur la période est de 12,30/20, supérieure à celle de l'indice de référence Entreprise qui est de 11,72/20.
  - Note ESG moyenne des émetteurs Souverains sur la période est de 16,03/20, supérieure à celle de l'indice de référence Souverain qui est de 15,83/20.
- **Vérification du principe de DNSH de Palatine AM** pour 39,19% des investissements effectués au près d'émetteurs Entreprises et pour 100% sur des émetteurs Souverains sur la période.
- **Contribution positive à l'un des ODD environnementaux des Nations Unies** :
  - Emetteurs Entreprises : 80,58% des valeurs investies au cours de la période ont une contribution positive à au moins un des ODD environnementaux définis par les Nation Unies.
  - Emetteurs Souverains : 100% des valeurs investies au cours de la période ont une contribution positive aux ODD environnementaux.
- **Pratiques de bonne gouvernance** : 91,03% des investissements ont été effectués sur des émetteurs Entreprises ayant de bonnes pratiques de gouvernance et 100% des investissements ont été effectués sur des émetteurs Souverains ayant de bonnes pratiques de gouvernance



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable.

○ **En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable.

○ **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable.

○ **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable.

○ **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

# **FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

## **FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS**

86, rue de Courcelles  
75008 Paris

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Jean-Luc MENDIELA

Associé

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>241 628 302,62</b>	<b>127 525 349,21</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	241 628 302,62	127 525 349,21
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>117 299 348,39</b>	<b>41 839 840,02</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	102 862 547,91	37 373 386,05
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	14 436 800,48	4 466 453,97
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>39 507 094,95</b>	<b>18 186 248,42</b>
OPCVM	39 507 094,95	18 186 248,42
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>87 307,43</b>	<b>236 200,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>398 522 053,39</b>	<b>187 787 637,65</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>279 822,37</b>	<b>326 483,10</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>13 252 061,42</b>	<b>12 813 605,14</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>13 531 883,79</b>	<b>13 140 088,24</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>412 053 937,18</b>	<b>200 927 725,89</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

<b>Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	400 310 752,80	192 566 284,63
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	11 346 556,79	8 048 688,08
<b>Capitaux propres I</b>	<b>411 657 309,59</b>	<b>200 614 972,71</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>411 657 309,59</b>	<b>200 614 972,71</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>110 285,66</b>	<b>236 200,00</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>110 285,66</b>	<b>236 200,00</b>
<b>Autres passifs :</b>		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	285 458,78	75 681,17
Concours bancaires	883,15	872,01
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>286 341,93</b>	<b>76 553,18</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>412 053 937,18</b>	<b>200 927 725,89</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières :</b>		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	4 045 942,35	2 673 681,52
Produits sur titres de créances	1 769 049,12	1 192 198,17
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	25 185,69	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	123 651,24	196 305,42
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>5 963 828,40</b>	<b>4 062 185,11</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-32 291,88	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-58,70	-10,22
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-32 350,58</b>	<b>-10,22</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>5 931 477,82</b>	<b>4 062 174,89</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-810 414,47	-231 096,58
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-810 414,47</b>	<b>-231 096,58</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>5 121 063,35</b>	<b>3 831 078,31</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>1 611 252,31</b>	<b>803 827,82</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>6 732 315,66</b>	<b>4 634 906,13</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus ou moins-values réalisées	2 823 307,72	1 799 893,49
Frais de transactions externes et frais de cession	-172 930,07	-66 470,79
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>2 650 377,65</b>	<b>1 733 422,70</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>993 044,50</b>	<b>448 573,94</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>3 643 422,15</b>	<b>2 181 996,64</b>

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	760 344,28	1 082 217,52
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-15 573,61	-962,09
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>744 770,67</b>	<b>1 081 255,43</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>226 048,31</b>	<b>150 529,88</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>970 818,98</b>	<b>1 231 785,31</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>11 346 556,79</b>	<b>8 048 688,08</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance nette de frais égale à celle de l'indicateur de référence (80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Euro Aggregate Corporate 1-3 ans). PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, il contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental.

La promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales se fera selon une méthodologie d'analyse ESG, notamment par la prise en compte de la notation ESG qui privilégie les émetteurs les mieux notés indépendamment de leur secteur d'activité dans la construction du portefeuille (approche Best in Universe). Cette méthodologie permet ainsi de promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) dans ce fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>95 640 931,33</b>	<b>180 865 228,45</b>	<b>166 510 012,34</b>	<b>200 614 972,71</b>	<b>411 657 309,59</b>
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I en EUR</b>					
Actif net	67 432 716,70	160 397 603,49	145 031 722,13	133 992 783,65	267 662 650,99
Nombre de titres	67 049,043	159 968,564	138 976,217	123 240,673	239 352,745
Valeur liquidative unitaire	1 005,72	1 002,68	1 043,57	1 087,24	1 118,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,00	1,63	-0,18	11,82	9,89
Capitalisation unitaire sur revenu	4,02	4,34	23,23	25,18	18,42
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R en EUR</b>					
Actif net	28 208 214,63	20 467 624,96	21 478 290,21	66 622 189,06	143 994 658,60
Nombre de titres	280 660,072	204 302,627	206 026,082	613 506,598	1 289 718,391
Valeur liquidative unitaire	100,50	100,18	104,25	108,59	111,64
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,40	0,16	-0,01	1,18	0,98
Capitalisation unitaire sur revenu	0,36	0,41	2,30	2,49	1,80

## **A2. Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### **Exposition des positions Hors-Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

##### **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCV	Assiette	Taux/Barème	
			Part I	Part R
1	Frais de gestion financière et	Actif Net	0,60 % TTC maximum	1,10 % TTC maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion			
3	Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*	Non significatif*
4	Prestataires percevant des commissions de mouvement : la société de gestion et/ou le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	NEANT	NEANT
5	Commission de surperformance	Actif Net	30 % TTC maximum de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence <sup>(1)</sup>	30 % TTC maximum de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence <sup>(1)</sup>

\*OPC investissant moins de 20% dans d'autres OPC

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 5 blocs de frais évoqués ci-dessus et doivent dans ce cas être mentionnés ci-après :

- Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

<sup>(1)</sup> A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance est établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance positive sur l'exercice et supérieure à celle de son indicateur de référence sur la période d'observation, l'année civile. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

L'indicateur de référence est composé de 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans du 01/01/2022 au 30/06/2022 puis de 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans à compter du 01/07/2022.

## Swing pricing

La société de gestion a mis en place, à compter du 31/12/2023, une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP.

Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	Capitalisation	Capitalisation
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>200 614 972,71</b>	<b>166 510 012,34</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	382 058 090,52	127 592 602,76
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-179 531 965,31	-100 133 398,83
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 121 063,35	3 831 078,31
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 650 377,65	1 733 422,70
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	744 770,67	1 081 255,43
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>411 657 309,59</b>	<b>200 614 972,71</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	231 218,612	255 087 279,68
Parts rachetées durant l'exercice	-115 106,540	-127 315 072,42
Solde net des souscriptions/rachats	116 112,072	127 772 207,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	239 352,745	
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 149 020,701	126 970 810,84
Parts rachetées durant l'exercice	-472 808,908	-52 216 892,89
Solde net des souscriptions/rachats	676 211,793	74 753 917,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 289 718,391	

**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	En montant
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

**B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts**

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I FR0013468766	Capitalisation	Capitalisation	EUR	267 662 650,99	239 352,745	1 118,27
PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R FR0013468774	Capitalisation	Capitalisation	EUR	143 994 658,60	1 289 718,391	111,64

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>0,00</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	241 628,30	151 989,59	89 638,71	0,00	0,00
Titres de créances	117 299,35	102 229,64	15 069,71	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 252,06	0,00	0,00	0,00	13 252,06
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,88	0,00	0,00	0,00	-0,88
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	-60 870,30	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	-39 900,00	39 900,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>153 448,93</b>	<b>144 608,42</b>	<b>0,00</b>	<b>13 251,18</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	]3 - 6 mois]	]6 - 12 mois]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	]5 - 10 ans]	>10 ans]
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	16 194,73	6 939,63	20 010,11	198 483,84	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	80 251,04	8 112,71	14 313,42	14 622,17	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 252,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	-60 870,30	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	15 500,00	-7 500,00	-8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>125 196,95</b>	<b>7 552,34</b>	<b>26 323,53</b>	<b>152 235,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

## C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,88	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-0,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## C1f.Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	229 581,46	1 218,31	10 828,53
Titres de créances	32 740,75	10 967,14	73 591,46
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>262 322,21</b>	<b>12 185,45</b>	<b>84 419,99</b>

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

## C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	10,25	0,00
CREDIT AGRICOLE CIB	23,41	0,00
NATIXIS	8,10	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE CIB	0,00	32,42
NATIXIS	0,00	14,30
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	18,02
Dettes		
Collatéral espèces		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
<b>Créances</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	269 205,70
	Coupons et dividendes en espèces	10 616,67
<b>Total des créances</b>		<b>279 822,37</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	77 856,11
	Frais de gestion variable	207 602,67
<b>Total des dettes</b>		<b>285 458,78</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-5 636,41</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	383 526,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Frais de gestion variables provisionnés	107 448,40
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,05
Frais de gestion variables acquis	40 823,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	219 284,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,22
Frais de gestion variables provisionnés	45 361,05
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,05
Frais de gestion variables acquis	13 969,93
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			3 176 777,67
	FR001400F075	BPCE 4.375% 13-07-28 EMTN	3 176 777,67
TCN			0,00
OPC			39 507 094,95
	FR0011375989	OSTRUM SRI 12M PART I	9 097 608,75
	FR0010370528	PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	6 379 508,16
	FR0000299877	PALATINE MONETAIRE STANDARD. C	4 006 328,04
	FR0010377564	PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans Part I	20 023 650,00
Instruments financiers à terme			43 200 000,00
	SWP033009301	FIX/1.7758/OISEST/0.	1 400 000,00
	SWP033049901	FIX/1.8058/OISEST/0.	2 000 000,00
	SWP033082701	FIX/1.8103/OISEST/0.	2 000 000,00
	SWP033082501	FIX/1.8158/OISEST/0.	2 000 000,00
	SWP033366601	FIX/1.8958/OISEST/0.	1 500 000,00
	SWP033530501	FIX/1.9018/OISEST/0.	1 000 000,00
	SWP033431901	FIX/1.9058/OISEST/0.	2 000 000,00
	SWP033366801	FIX/1.9083/OISEST/0.	2 000 000,00
	SWP033686101	FIX/1.9203/OISEST/0.	1 500 000,00
	SWP033431801	FIX/1.9238/OISEST/0.	1 000 000,00
	SWP033677601	FIX/1.9268/OISEST/0.	2 000 000,00
	SWP033891101	FIX/1.9353/OISEST/0.	2 000 000,00
	SWP033890801	FIX/1.9358/OISEST/0.	2 000 000,00
	SWP033845401	FIX/2.0693/OISEST/0.	5 000 000,00
	SWP032534501	OISEST/0.0/FIX/1.802	2 000 000,00
	SWP032563501	OISEST/0.0/FIX/1.879	1 500 000,00
	SWP032465101	OISEST/0.0/FIX/1.972	2 000 000,00
	SWP032471701	OISEST/0.0/FIX/2.002	2 000 000,00
	SWP032212901	OISEST/0.0/FIX/2.054	3 400 000,00
	SWP032404601	OISEST/0.0/FIX/2.096	1 700 000,00
	SWP032373901	OISEST/0.0/FIX/2.111	1 200 000,00
	SWP032137701	OISEST/0.0/FIX/2.138	1 000 000,00
	SWP031931701	OISEST/0.0/FIX/2.286	1 000 000,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>85 883 872,62</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>6 732 315,66</b>	<b>4 634 906,13</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>6 732 315,66</b>	<b>4 634 906,13</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>6 732 315,66</b>	<b>4 634 906,13</b>

### Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>4 410 052,88</b>	<b>3 103 874,46</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>4 410 052,88</b>	<b>3 103 874,46</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>4 410 052,88</b>	<b>3 103 874,46</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 410 052,88	3 103 874,46
<b>Total</b>	<b>4 410 052,88</b>	<b>3 103 874,46</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

**Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Revenus nets</b>	<b>2 322 262,78</b>	<b>1 531 031,67</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>2 322 262,78</b>	<b>1 531 031,67</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>2 322 262,78</b>	<b>1 531 031,67</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 322 262,78	1 531 031,67
<b>Total</b>	<b>2 322 262,78</b>	<b>1 531 031,67</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

## D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>3 643 422,15</b>	<b>2 181 996,64</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>3 643 422,15</b>	<b>2 181 996,64</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>3 643 422,15</b>	<b>2 181 996,64</b>

### Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>2 368 776,02</b>	<b>1 457 324,09</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>2 368 776,02</b>	<b>1 457 324,09</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>2 368 776,02</b>	<b>1 457 324,09</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	2 368 776,02	1 457 324,09
<b>Total</b>	<b>2 368 776,02</b>	<b>1 457 324,09</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

### Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>1 274 646,13</b>	<b>724 672,55</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>1 274 646,13</b>	<b>724 672,55</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>1 274 646,13</b>	<b>724 672,55</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	1 274 646,13	724 672,55
<b>Total</b>	<b>1 274 646,13</b>	<b>724 672,55</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>241 628 302,62</b>	<b>58,70</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>241 628 302,62</b>	<b>58,70</b>
<b>Banques commerciales</b>			<b>52 210 456,94</b>	<b>12,71</b>
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 041 638,36	0,25
BCP 1.125% 12-02-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 008 508,77	0,24
BK AMERICA E3R+0.53% 28-01-28	EUR	2 500 000	2 516 742,92	0,61
BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN	EUR	2 600 000	2 589 258,79	0,63
BPCE 4.375% 13-07-28 EMTN	EUR	3 000 000	3 176 777,67	0,77
CAN IMP BK E3R+0.5% 17-06-27	EUR	1 500 000	1 506 071,17	0,37
CAN IMP BK E3R+0.53% 23-07-27	EUR	2 500 000	2 515 671,67	0,61
CRED SUIS SA GROUP AG 0.65% 14-01-28	EUR	1 000 000	987 409,73	0,24
CW BK AUST E3R+0.48% 15-12-27	EUR	1 700 000	1 708 508,50	0,42
DEUTSCHE BK 0.75% 17-02-27	EUR	1 500 000	1 506 579,66	0,37
DEUTSCHE BK 2.625% 13-08-28	EUR	2 000 000	2 015 676,16	0,49
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 1.75% 17-01-28	EUR	2 000 000	1 993 549,32	0,48
EFG EUROBANK 2.875% 07-07-28	EUR	1 000 000	1 015 455,62	0,25
INTE 4.08% 22-12-26	EUR	2 500 000	2 540 037,33	0,62
LLOYDS BANKING GROUP E3R+0.63% 04-03-28	EUR	1 800 000	1 809 712,80	0,44
NATL WESTMINSTER BANK E3R+0.6% 11-06-28	EUR	2 000 000	2 012 093,33	0,49
NOVO BAN 4.25% 08-03-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 109 121,64	0,51
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.45% 24-03-27	EUR	1 900 000	1 903 959,60	0,46
SANTANDER UK E3R+0.6% 24-03-28	EUR	1 400 000	1 408 083,60	0,34
SG 3.0% 12-02-27	EUR	2 800 000	2 890 178,79	0,70
SWEDBANK AB E3R+0.3% 03-12-27	EUR	3 000 000	3 008 140,00	0,73
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.7% 28-07-28	EUR	5 000 000	5 049 665,00	1,26
UBS AG LONDON BRANCH E3R+0.38% 21-11-27	EUR	1 800 000	1 807 051,50	0,44
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 073 307,95	0,50
WESTPAC BANKING E3R+0.48% 14-01-28	EUR	2 000 000	2 017 257,06	0,49
<b>Biens de consommation durables</b>			<b>3 010 504,00</b>	<b>0,73</b>
VILOGIA STE ANONYME D HLM E3R+0.45% 24-11-26	EUR	3 000 000	3 010 504,00	0,73
<b>Boissons</b>			<b>6 961 468,63</b>	<b>1,69</b>
ANHEUSER INBEV SANV 1.15% 22-01-27	EUR	2 000 000	1 997 045,75	0,49
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	2 000 000	1 952 092,88	0,47
PERNOD RICARD E3R+0.3% 04-11-27	EUR	3 000 000	3 012 330,00	0,73
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>2 022 670,14</b>	<b>0,49</b>
SMITHS GROUP 2.0% 23-02-27	EUR	2 000 000	2 022 670,14	0,49
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>4 020 917,26</b>	<b>0,98</b>
GROUPE EIFFAGE 1.625% 14-01-27	EUR	4 000 000	4 020 917,26	0,98
<b>Courrier, fret aérien et logistique</b>			<b>2 776 555,06</b>	<b>0,67</b>
FEDEX 1.625% 11-01-27	EUR	2 757 000	2 776 555,06	0,67
<b>Electricité</b>			<b>5 112 213,70</b>	<b>1,24</b>
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	3 000 000	3 063 566,30	0,74
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	2 000 000	2 048 647,40	0,50

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Equipement et services pour l'énergie</b>			<b>1 929 478,36</b>	<b>0,47</b>
CEP FINANCE 0.75% 12-02-28	EUR	2 000 000	1 929 478,36	0,47
<b>Equipements de communication</b>			<b>1 218 310,03</b>	<b>0,30</b>
NOKIA OYJ 2.0% 11-03-26 EMTN	EUR	1 200 000	1 218 310,03	0,30
<b>Equipements électriques</b>			<b>1 986 367,95</b>	<b>0,48</b>
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	2 000 000	1 986 367,95	0,48
<b>Gestion et promotion immobilière</b>			<b>3 464 839,79</b>	<b>0,84</b>
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 0.375% 15-11-26	EUR	783 000	769 104,86	0,19
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	2 500 000	2 695 734,93	0,65
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>7 916 839,40</b>	<b>1,92</b>
AROUNDTOWN E3R+0.8% 18-12-27	EUR	3 000 000	3 006 085,50	0,72
GRAND CITY PROPERTIES 0.125% 11-01-28	EUR	2 000 000	1 896 358,90	0,46
LEG IMMOBILIEEN SE 0.375% 17-01-26	EUR	2 000 000	2 005 813,42	0,49
VONOVIA SE E3R+0.85% 14-04-27	EUR	1 000 000	1 008 581,58	0,25
<b>Grands magasins et autres</b>			<b>1 717 283,97</b>	<b>0,42</b>
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	EUR	1 700 000	1 717 283,97	0,42
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>2 116 104,99</b>	<b>0,51</b>
BOOKING 1.8% 03-03-27	EUR	2 100 000	2 116 104,99	0,51
<b>Infrastructure de transports</b>			<b>2 026 988,22</b>	<b>0,49</b>
SANEF STE DES AUTOROUTES DU NORD ET DE L 1.875% 16-03-26	EUR	2 000 000	2 026 988,22	0,49
<b>Logiciels</b>			<b>4 603 532,87</b>	<b>1,12</b>
DASSAULT SYSTEMES 0.125% 16-09-26	EUR	2 000 000	1 968 360,27	0,48
THE SAGE GROUP 3.82% 15-02-28	EUR	2 500 000	2 635 172,60	0,64
<b>Machines</b>			<b>1 795 365,25</b>	<b>0,44</b>
FORTIVE 3.7% 13-02-26	EUR	3 500 000	1 795 365,25	0,44
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>29 191 679,00</b>	<b>7,09</b>
ABN AMRO BK E3R+0.48% 21-01-28	EUR	2 400 000	2 420 032,00	0,59
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.5% 09-01-28	EUR	1 500 000	1 567 839,66	0,38
DANFOSS FINANCE I BV 0.125% 28-04-26	EUR	2 000 000	1 987 846,03	0,48
MACQUARIE E3R+0.35% 19-11-27	EUR	2 000 000	2 007 641,44	0,49
MMS USA FINANCING INC 1.25% 13-06-28	EUR	2 000 000	1 943 589,59	0,47
MORGAN STANLEY E3R+1.0% 05-04-28	EUR	1 400 000	1 409 240,00	0,34
NATL BANK OF CANADA E3R+0.44% 08-11-27	EUR	2 900 000	2 912 564,25	0,71
NATL BANK OF CANADA E3R+0.45% 15-09-27	EUR	2 000 000	2 004 755,00	0,49
NATL BANK OF CANADA E3R+0.57% 15-12-28	EUR	3 600 000	3 608 199,00	0,88
NORDEA BKP E3R+0.3% 24-12-27	EUR	3 000 000	3 002 733,83	0,73
NORDEA BKP E3R+0.38% 23-10-28	EUR	3 800 000	3 820 673,27	0,92
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV E3R+0.28% 01-12-27	EUR	2 500 000	2 506 564,93	0,61
<b>Matériaux de construction</b>			<b>2 479 133,90</b>	<b>0,60</b>
I 1.875% 31-03-28 EMTN	EUR	2 500 000	2 479 133,90	0,60
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>2 405 641,78</b>	<b>0,58</b>
NESTE OYJ 0.75% 25-03-28	EUR	2 500 000	2 405 641,78	0,58
<b>Produits alimentaires</b>			<b>2 870 971,64</b>	<b>0,70</b>
BARRY CAL 3.75% 19-02-28	EUR	900 000	944 079,04	0,23

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VILMORIN ET CIE 1.375% 26-03-28	EUR	2 000 000	1 926 892,60	0,47
<b>Produits chimiques</b>			<b>3 681 797,40</b>	<b>0,89</b>
IMCD NV 4.875% 18-09-28	EUR	1 500 000	1 585 482,33	0,39
SOLVAY 3.875% 03-04-28	EUR	2 000 000	2 096 315,07	0,50
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>4 947 141,64</b>	<b>1,20</b>
COVESTRO AG 0.875% 03-02-26	EUR	3 000 000	3 020 024,38	0,73
UCB 1.0% 30-03-28 EMTN	EUR	2 000 000	1 927 117,26	0,47
<b>Services aux collectivités</b>			<b>5 088 023,15</b>	<b>1,24</b>
BUNDSOBLIGATION 2.2% 13-04-28	EUR	1 000 000	1 017 623,15	0,25
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.4% 31-05-28	EUR	4 000 000	4 070 400,00	0,99
<b>Services aux entreprises</b>			<b>3 725 273,72</b>	<b>0,90</b>
BABCOCK INTL GROUP 1.375% 13-09-27	EUR	1 700 000	1 673 504,68	0,41
PLUXEE NV 3.5% 04-09-28	EUR	2 000 000	2 051 769,04	0,49
<b>Services clientèle divers</b>			<b>13 884 638,11</b>	<b>3,37</b>
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	700 000	734 127,88	0,18
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	1 800 000	1 840 579,40	0,45
AYVENS E3R+0.68% 19-11-27	EUR	1 800 000	1 814 420,80	0,44
EDENRED 3.625% 13-12-26	EUR	1 200 000	1 214 249,10	0,29
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	2 000 000	1 996 156,99	0,48
LEASYS 2.875% 17-08-27 EMTN	EUR	600 000	611 025,70	0,15
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	1 100 000	1 132 511,48	0,28
LEASYS 4.625% 16-02-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 123 536,16	0,51
LEASYS E3R+0.7% 29-01-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 511 053,00	0,37
LEASYS E3R+0.75% 08-04-26 EMTN	EUR	900 000	906 977,60	0,22
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>4 010 555,56</b>	<b>0,97</b>
ATT E3R+0.4% 16-09-27	EUR	4 000 000	4 010 555,56	0,97
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>3 949 771,57</b>	<b>0,96</b>
AMERICAN TOWER 0.45% 15-01-27	EUR	2 500 000	2 459 941,78	0,60
SWISSCOM AG VIA LUNAR FUNDING V 1.125% 12-10-26	EUR	1 500 000	1 489 829,79	0,36
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>51 412 812,18</b>	<b>12,49</b>
AMCOR UK FINANCE 1.125% 23-06-27	EUR	2 000 000	1 971 362,19	0,48
BANCO DE CREDITO SOCIAL 1.75% 09-03-28	EUR	2 900 000	2 905 189,41	0,71
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM E3R+0.52% 19-09-28	EUR	3 000 000	3 005 889,42	0,73
BX 1 10/05/26	EUR	3 000 000	2 972 911,64	0,72
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	1 500 000	1 599 415,89	0,39
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 18-07-27	EUR	1 000 000	1 010 427,44	0,25
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 27-01-28	EUR	1 600 000	1 617 489,33	0,39
CRH SMW FINANCE DAC 1.25% 05-11-26	EUR	2 000 000	1 986 258,08	0,48
EATON CAPITAL UN 0.128% 08-03-26	EUR	1 500 000	1 495 773,86	0,36
EURONEXT NV 2.625% 26-11-28	EUR	2 400 000	2 400 136,11	0,58
HIGHLAND HOLDINGS SARL 2.875% 19-11-27	EUR	1 500 000	1 512 033,08	0,37
JDE PEET S BV E3R+0.7% 11-12-27	EUR	4 100 000	4 113 513,49	1,01
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	1 500 000	1 499 001,58	0,36
LOGICOR FINANCING SARL 1.625% 15-07-27	EUR	2 000 000	1 986 633,15	0,48
LOGICOR FINANCING SARL 4.625% 25-07-28	EUR	2 000 000	2 120 261,64	0,52
MERCEDES BENZ INTL FINANCE BV E3R+0.48% 19-08-27	EUR	2 000 000	2 011 640,89	0,49
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I E3R+0.5% 21-05-27	EUR	2 000 000	2 010 095,00	0,49

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 2.856% 26-11-28	EUR	3 000 000	3 001 289,59	0,73
NTT FINANCE E3R+0.5% 16-07-27	EUR	2 000 000	2 017 504,50	0,49
PACCAR FINANCIAL EUROPE BV 2.75% 19-05-28	EUR	1 600 000	1 631 510,58	0,40
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 3.875% 27-06-27	EUR	3 000 000	3 107 710,68	0,75
REWE INTL FINANCE BV 2.75% 03-07-28	EUR	1 800 000	1 825 710,66	0,44
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	100 000	100 215,64	0,02
VOLVO TREASURY AB E3R+0.35% 26-08-27	EUR	3 500 000	3 510 838,33	0,85
<b>SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire</b>			<b>2 095 498,63</b>	<b>0,51</b>
NYKREDIT 4.0% 17-07-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 095 498,63	0,51
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>985 547,23</b>	<b>0,24</b>
ARGAN 1.011% 17-11-26	EUR	1 000 000	985 547,23	0,24
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>1 750 872,55</b>	<b>0,43</b>
CENCORA 2.875% 22-05-28	EUR	1 713 000	1 750 872,55	0,43
<b>Transport routier et ferroviaire</b>			<b>4 259 048,00</b>	<b>1,03</b>
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV E3R+0.48% 27-05-27	EUR	1 100 000	1 105 442,98	0,27
PROSEGUR CASH 1.375% 04-02-26	EUR	1 400 000	1 416 169,81	0,34
TRANSDEV GROUP 3.054% 21-05-28	EUR	1 700 000	1 737 435,21	0,42
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>			<b>117 299 348,39</b>	<b>28,49</b>
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>102 862 547,91</b>	<b>24,98</b>
<b>Banques commerciales</b>			<b>9 867 753,58</b>	<b>2,36</b>
BANKINTER,SA. 141026 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 948 069,12	0,68
COMM AKTI ZCP 14-07-26	EUR	2 000 000	1 977 557,76	0,48
KBC GROUPE ZCP 18-03-26	EUR	2 000 000	1 990 876,63	0,48
LCL CREDIT LYONNAIS 250926 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 951 250,07	0,72
<b>Biens de consommation durables</b>			<b>3 982 538,47</b>	<b>0,97</b>
VILOGIA STE ANONYME D HLM 030326 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 992 125,86	0,49
VILOGIA STE ANONYME D HLM 160326 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 990 412,61	0,48
<b>Boissons</b>			<b>1 467 878,74</b>	<b>0,36</b>
COCA COLA HBC FINANCE BV 071226 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 467 878,74	0,36
<b>Composants automobiles</b>			<b>4 976 727,41</b>	<b>1,21</b>
OPMOBILITY 110326 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 976 727,41	1,21
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>5 981 818,31</b>	<b>1,45</b>
SAVENCIA SA 160326 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 991 191,44	0,49
SAVENCIA SA 190226 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 994 136,15	0,48
SAVENCIA SA 300126 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 996 490,72	0,48
<b>Divertissement</b>			<b>2 991 828,19</b>	<b>0,73</b>
VIVENDI 160226 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 991 828,19	0,73
<b>Electricité</b>			<b>6 029 972,42</b>	<b>1,46</b>
EDF E3R+0.58% 22-01-27	EUR	3 000 000	3 019 043,75	0,73
EDF E3R+0.6% 19-05-27	EUR	3 000 000	3 010 928,67	0,73
<b>Equipements électriques</b>			<b>6 980 100,49</b>	<b>1,70</b>
NEXANS SA 020326 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 992 627,28	0,48
NEXANS SA 090226 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 995 210,60	0,48
NEXANS SA 120226 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 992 262,61	0,74

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>1 555 027,60</b>	<b>0,38</b>
LEGRAND 3.5% 29-01-27	EUR	1 500 000	1 555 027,60	0,38
<b>FPI de détail</b>			<b>2 492 879,28</b>	<b>0,61</b>
REALTY INCOME CORP 170226 FIX 0.0	EUR	2 500 000	2 492 879,28	0,61
<b>Médias</b>			<b>2 994 268,73</b>	<b>0,73</b>
HAVAS SA 300126 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 994 268,73	0,73
<b>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</b>			<b>2 993 129,64</b>	<b>0,73</b>
EUROFINS SCIENTIFIC SE 040226 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 993 129,64	0,73
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>1 994 386,17</b>	<b>0,48</b>
ACCIONA FINANCIACION FILIALES 120226 FIX	EUR	2 000 000	1 994 386,17	0,48
<b>Produits alimentaires</b>			<b>6 997 098,65</b>	<b>1,70</b>
BEL E3R+0.88% 24-01-28	EUR	3 000 000	3 014 937,45	0,74
BONDUELLE 090326 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 991 290,50	0,48
BONDUELLE 120326 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 990 870,70	0,48
<b>Produits chimiques</b>			<b>3 992 825,40</b>	<b>0,97</b>
ROQUETTE FRERES 300126 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 992 825,40	0,97
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>7 989 965,59</b>	<b>1,94</b>
ITM ENTREPRISES 150126 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 997 475,13	0,73
ITM ENTREPRISES 260126 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 992 490,46	1,21
<b>Services aux collectivités</b>			<b>1 998 356,20</b>	<b>0,49</b>
EWE AG 150126 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 998 356,20	0,49
<b>Services aux entreprises</b>			<b>8 227 164,39</b>	<b>2,00</b>
ELIS E E3R+0.85% 18-12-26	EUR	2 000 000	2 002 571,00	0,49
ELIS EX HOLDELIS ZCP 20-05-26	EUR	2 000 000	1 982 779,20	0,48
FCC SERVICIOS 220126 FIX 0.0	EUR	1 260 000	1 258 305,17	0,31
SOCIETE BIC 300326 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 983 509,02	0,72
<b>Services aux professionnels</b>			<b>1 998 657,56</b>	<b>0,49</b>
TELEPERFORMANCE SE 120126 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 998 657,56	0,49
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>2 999 297,63</b>	<b>0,73</b>
TELEFONICA EUROPE BV 050126 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 999 297,63	0,73
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>5 942 118,81</b>	<b>1,44</b>
AVRIL SCA 190626 FIX 0.0	EUR	4 000 000	3 952 639,08	0,96
SGS FINANCE B.V. 230326 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 989 479,73	0,48
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>4 022 227,81</b>	<b>0,98</b>
SOPR S E3R+0.77% 04-08-27	EUR	2 000 000	2 009 070,41	0,49
SOPR S E3R+0.77% 07-07-27	EUR	2 000 000	2 013 157,40	0,49
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>1 999 068,35</b>	<b>0,49</b>
CDC HABITAT SOCIAL SA D HLM 090126 FIX 0	EUR	2 000 000	1 999 068,35	0,49
<b>Transport routier et ferroviaire</b>			<b>2 387 458,49</b>	<b>0,58</b>
PROSEGUR CASH SA 040626 FIX 0.0	EUR	1 200 000	1 188 420,63	0,29
PROSEGUR CASH SA 140126 FIX 0.0	EUR	1 200 000	1 199 037,86	0,29

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>14 436 800,48</b>	<b>3,51</b>
<b>Banques commerciales</b>			<b>2 966 094,17</b>	<b>0,72</b>
INTE BANK LUXE ZCP 10-07-26	EUR	3 000 000	2 966 094,17	0,72
<b>Boissons</b>			<b>1 499 020,54</b>	<b>0,36</b>
COCA COLA HBC FINANCE BV 120126 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 499 020,54	0,36
<b>Electricité</b>			<b>988 877,19</b>	<b>0,24</b>
ACCIONA ENERGI 170626 FIX 0.0	EUR	1 000 000	988 877,19	0,24
<b>FPI de détail</b>			<b>1 994 303,42</b>	<b>0,48</b>
REALTY INCOME ZCP 17-02-26	EUR	2 000 000	1 994 303,42	0,48
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>1 994 386,17</b>	<b>0,48</b>
ACCI FINA FILI ZCP 12-02-26	EUR	2 000 000	1 994 386,17	0,48
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>2 997 716,88</b>	<b>0,75</b>
TELEFONICA EUROPE BV 140126 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 997 716,88	0,75
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>1 996 402,11</b>	<b>0,48</b>
AMERICA MOVIL SAB DE CV 300126 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 996 402,11	0,48
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>39 507 094,95</b>	<b>9,60</b>
<b>OPCVM</b>			<b>39 507 094,95</b>	<b>9,60</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>39 507 094,95</b>	<b>9,60</b>
OSTRUM SRI 12M PART I	EUR	775	9 097 608,75	2,21
PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	EUR	25 461	6 379 508,16	1,55
PALATINE MONETAIRE STANDARD. C	EUR	1 430	4 006 328,04	0,97
PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans Part I	EUR	15 000	20 023 650,00	4,87
<b>Total</b>			<b>398 434 745,96</b>	<b>96,79</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
EURO SCHATZ 0326	-570	45 550,00	0,00	-60 870 300,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>45 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60 870 300,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
FIX/1.7758/OISEST/0.	1 400 000	0,00	-1 953,46	1 400 000,00
FIX/1.7898/OISEST/0.	2 000 000	0,00	-2 756,84	2 000 000,00
FIX/1.7933/OISEST/0.	2 000 000	0,00	-2 880,54	2 000 000,00
FIX/1.8058/OISEST/0.	2 000 000	0,00	-1 648,88	2 000 000,00
FIX/1.8103/OISEST/0.	2 000 000	0,00	-1 321,51	2 000 000,00
FIX/1.8158/OISEST/0.	2 000 000	0,00	-1 204,65	2 000 000,00
FIX/1.8638/OISEST/0.	1 500 000	0,00	-761,40	1 500 000,00
FIX/1.8798/OISEST/0.	1 500 000	0,00	-832,99	1 500 000,00
FIX/1.8958/OISEST/0.	1 500 000	0,00	-408,17	1 500 000,00
FIX/1.8973/OISEST/0.	2 000 000	0,00	-446,30	2 000 000,00
FIX/1.9018/OISEST/0.	1 000 000	0,00	-144,01	1 000 000,00
FIX/1.9058/OISEST/0.	2 000 000	0,00	-410,99	2 000 000,00
FIX/1.9083/OISEST/0.	2 000 000	0,00	-307,82	2 000 000,00
FIX/1.9198/OISEST/0.	1 500 000	0,00	-70,00	1 500 000,00
FIX/1.9203/OISEST/0.	1 500 000	0,00	-109,41	1 500 000,00
FIX/1.9238/OISEST/0.	1 000 000	0,00	-31,11	1 000 000,00
FIX/1.9268/OISEST/0.	2 000 000	0,00	-81,01	2 000 000,00
FIX/1.9353/OISEST/0.	2 000 000	0,00	-0,44	2 000 000,00
FIX/1.9358/OISEST/0.	2 000 000	38,94	0,00	2 000 000,00
FIX/2.0693/OISEST/0.	5 000 000	3 498,30	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.700	2 000 000	4 725,53	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.759	3 000 000	5 498,87	0,00	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.760	2 000 000	3 641,20	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.780	1 500 000	2 767,76	0,00	1 500 000,00

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
OISEST/0.0/FIX/1.789	2 000 000	3 417,75	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.794	2 000 000	2 657,45	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.802	2 000 000	3 070,44	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.819	2 000 000	1 186,45	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.854	2 000 000	1 279,20	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.879	1 500 000	1 310,60	0,00	1 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.972	2 000 000	47,43	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.975	2 000 000	627,60	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.987	5 000 000	7 660,43	0,00	5 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/1.999	2 000 000	194,99	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.002	2 000 000	134,49	0,00	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.054	3 400 000	0,00	-3 047,51	3 400 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.073	1 000 000	0,00	-333,47	1 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.078	2 000 000	0,00	-2 018,02	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.083	2 000 000	0,00	-1 051,51	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.089	1 500 000	0,00	-1 462,03	1 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.090	3 000 000	0,00	-4 536,69	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.096	1 700 000	0,00	-951,27	1 700 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.102	1 500 000	0,00	-2 168,95	1 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.103	1 500 000	0,00	-2 073,07	1 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.107	1 500 000	0,00	-694,67	1 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.110	2 000 000	0,00	-683,43	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.111	1 200 000	0,00	-999,33	1 200 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.126	3 000 000	0,00	-1 186,08	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.134	2 000 000	0,00	-759,05	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.138	1 000 000	0,00	-447,01	1 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.155	1 500 000	0,00	-3 235,97	1 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.16	1 500 000	0,00	-1 690,90	1 500 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.190	2 000 000	0,00	-3 829,12	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.213	2 000 000	0,00	-5 444,59	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.248	2 000 000	0,00	-1 935,57	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.259	2 000 000	0,00	-3 888,71	2 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.286	1 000 000	0,00	-1 232,79	1 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.292	3 000 000	0,00	-3 796,22	3 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.293	1 500 000	0,00	-1 900,17	1 500 000,00
<b>Sous-total 3.</b>		<b>41 757,43</b>	<b>-64 735,66</b>	<b>115 700 000,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>87 307,43</b>	<b>-64 735,66</b>	<b>54 829 700,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
<b>2. Options</b>				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
<b>3. Swaps</b>				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
<b>4. Autres instruments</b>				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part**

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	398 434 745,96
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	22 571,77
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	13 531 883,79
Autres passifs (-)	-331 891,93
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>411 657 309,59</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	EUR	239 352,745	1 118,27
Part PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS R	EUR	1 289 718,391	111,64